

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 15 octobre à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Halle des Cinq Fontaines à Delle, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Catherine CLAYEUX, Roland DAMOTTE, Patrice DUMORTIER, Christian GAILLARD, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Annick PRENAT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Jérôme TOURNU et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Madame Virginie REY à Hamid HAMLIL, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 2 octobre	Le 2 octobre	En exercice	50
		Présents	36
		Votants	38

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2020-06-10 Budget Général-Décision Modificative n°1

Rapporteur : Daniel FRERY

Vu la délibération n°2020-02-03D du 12 mars 2020 adoptant le budget primitif du budget général,

Suite à un rapprochement des écritures d'inventaire avec la trésorerie de Delle, il est nécessaire d'ajuster les crédits aux comptes 6811, pour les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

Il convient donc de procéder aux écritures suivantes :

Chapitre 040

Investissement - recette - compte 280422 + 43 500 €

Chapitre 042

Fonctionnement - dépenses – compte 6811 + 43 500 €

Chapitre 023

Fonctionnement – dépenses – compte 023 - 43 500 €

Chapitre 021

Investissement – recettes – compte 021 -43 500 €

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°1 2020
Code INSEE	Budget Général (60000)	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

régul dotation aux amortissements

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	43 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	43 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-01 : Dotations aux amort. des Immos incorporelles et corporelles	0,00 €	43 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	43 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	43 500,00 €	43 500,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	43 500,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	43 500,00 €	0,00 €
R-280422-01 : Privé - Bâiments et Installations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43 500,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43 500,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	43 500,00 €	43 500,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget Général selon les propositions formulées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 20/10/2020

Reçu en préfecture le 20/10/2020

Affiché le

Rayot

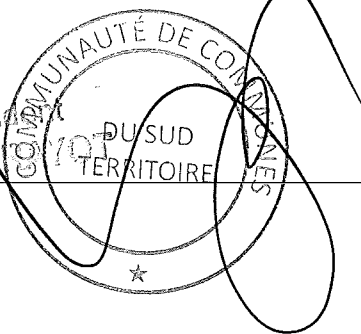
ID : 090-249000241-20201015-2020_06_10-BF

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

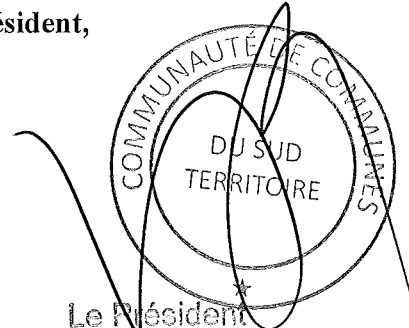
Et publication ou notification le 20 OCT. 2020

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT



Le Président,



Le Président
Christian RAYOT